



AVIS DE COURSE

COUPE des DAMES 2015 (17^e édition)

Régate "Femmes à la Barre" - Trophée Huguette Buffet

Soling et autres quillards

Grade : *régate 5 C*

Date : *28 juin 2015*

Lieu : **La Seine : Plan d'eau de MEULAN (Yvelines)**

Autorité Organisatrice : **CERCLE DE LA VOILE DE PARIS** et sous l'égide de la
Commission Féminine de la FFVoile

Tél. : 01 34 74 04 80 – Fax. : 01 34 92 74 20

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*,
- 1.2 les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.3 les règlements fédéraux.
- 1.4 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à : tous les bateaux **Intersérie Voile légère dont le barreur est obligatoirement une femme (les équipages peuvent être féminin ou mixte)**.
- 3.2 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence FFVoile valide portant le cachet médical ou accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an, ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
 - en cas de contrôle, le certificat de jauge ou le certificat de mesure du bateau.

4. DROITS A PAYER - Les droits requis sont les suivants : sans objet

5. PROGRAMME

- 5.1 - **Inscription** se fait sur le **Bulletin d'inscription à la régata, ci-joint, à adresser par mail, à Marie-Thérèse Jourdas : marie.jourdass@free.fr, au plus tard le jeudi 25 juin 2015.**
- 5.2 - **Confirmation des inscriptions, signature** : **Dimanche 25 juin 2015 de 9H15 à 10H15.**
- 5.3 - Jour de courses : **le 25 juin 2015 : Heure du 1^{er} signal d'avertissement à 11H00 précises.**
- 5.4 Remise des prix prévue **après les courses.**

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions et affichées selon la Prescription Fédérale.

7. LES PARCOURS - Les parcours seront construits de type « banane ».

8. CLASSEMENT : 1 course devra être validée pour valider la compétition.

9. COMMUNICATION RADIO



Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

10. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

11. COMPOSITION DU CORPS ARBITRAL :

Président du Comité de Course :

Marie – Thérèse JOURDAS

Président du Jury :

Hervé LE MARCHAND

12. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

- **Cercle de la voile de Paris à l'attention du Commandant Paul SIMON, 30 quai Albert Glandaz 78130 Les Mureaux**

☎ : 01 34 74 04 80

📠 : 01 34 92 74 20

💻 : cvparis@sfr.fr

- **Restauration :**

Petit déjeuner au club house le matin avant 10 heures

Déjeuner au self-service du club house à partir de 12 h 30.

Hébergement :

Le CVP dispose de cabines chauffées pour une ou plusieurs personnes (draps et couvertures sont fournis). S'il fait particulièrement froid, prévoir un duvet supplémentaire non fourni. Tarif pour une cabine 1 lit : 15 euros la nuit

Tarif pour une cabine 2 lits : 23 euros la nuit

Tarif pour une cabine 3 lits : 30 euros la nuit

Réservation auprès du Commissaire Paul SIMON 01 34 74 04 80

Hôtels :

LA CHAUMIERE 1bis, rue des Pléiades 78130 Les Mureaux tel : 33(0)1 34 74 72 50

Hôtel du FORT - 20, rue du Fort 78250 Meulan tel 33 (0)1 30 04 18 80

ACCES :

Parking à bateau et lieu de rendez-vous : A 13 sortie 8 direction Les Mureaux puis route de Verneuil. Au premier feu, entrer à gauche au cercle.

